

NOOTRICAE PRAEHISTORICAE 43

Brussels

2023



Inhoudstafel - Inhaltsverzeichnis - Table des matières

Erwin MEYLEMANS, Yves PERDAEN, Anton ERVYNCK & Geert VYNCKIER Een spits met weerhaken, uit dierlijk materiaal, uit de Dijle te Mechelen (Prov. Antwerpen, BE)	5-8
Michel FOURNY & Michel VAN ASSCHE Le « Bois d'Orival » à Nivelles, un important ensemble du premier faciès lithique du Michelsberg (Prov. du Brabant wallon, BE)	9-28
Gunther NOENS, Thierry VAN NESTE, Rani EVAERT, Joachim ROZEK, Sander VAN DE VELDE & Pieter LALOO Gerichte steentijdprospectie in en rondom het Puyenbkestadion te Belsele (Prov. Oost-Vlaanderen, BE): een kritische reflectie	29-42
Hélène ROUGIER, Isabelle CREVECOEUR, Marie DECERF, Cécile JUNGELS & Patrick SEMAL Mise au jour d'une nouvelle partie de la collection de François Beaufays (dit « l'Horloger ») contenant des vestiges humains de Spy (Prov. de Namur, BE)	43-51
Tristan DEDRIE, Grégory ABRAMS, Camille PIRONNEAU, Stéphane PIRSON, Kévin DI MODICA & Isabelle DE GROOTE Preliminary report on the faunal remains from layer 1B-GRH at Scladina Cave (Prov. Namur, BE)	53-64
Christian FRÉBUTTE, Julien DENAYER & Jean-Marc MARION Nouveau programme de recherches et de sauvegarde consacré au complexe mégalithique de Wéris (Durbuy, prov. de Luxembourg, BE)	65-86
Inhoudstafel - Inhaltsverzeichnis - Table des matières - Table of content	87

Nouveau programme de recherches et de sauvegarde consacré au complexe mégalithique de Wéris (Durbuy, prov. de Luxembourg, BE)

Christian FRÉBUTTE, Julien DENAYER & Jean-Marc MARION

1. Introduction

1.1. Généralités

La région de Wéris est réputée pour ses deux allées couvertes (« Allée couverte nord » ou « Wéris I » et « Allée couverte sud » ou « Wéris II ») et ses 21 menhirs. Les pierres dressées sont isolées (Wéris, « Danthine » ; Morville ; Heyd, « A Djèyî » ; Ozo), groupées par deux (Wéris, « Champ Paquet »), par trois (Oppagne, « Bouhaimont ») et par cinq (Oppagne, « Buisson au sureau »). S'ajoutent à la liste sept menhirs qui participent à un dispositif monumental d'accès à « Wéris I ». Pareille densité interpelle et explique l'expression de « Champ mégalithique de Wéris » pour la désigner (Fig. 1).

Les sept analyses radiocarbone d'ossements humains issus des allées couvertes et de la fosse de fondation du menhir de Heyd attribuent ces constructions au Néolithique récent/final, entre 3200 et 2600 avant notre ère, ce qui suggère un repère chronologique pour l'ensemble mégalithique.

Tous les mégalithes sont en poudingue et sont implantés sur une longueur de 8 km dans un environnement paysager à la topographie bien marquée. À l'exception du menhir isolé d'Ozo, ils se déploient sur un plateau calcaire s'étirant entre un relief occidental au substrat rocheux similaire et un relief oriental de poudingue. L'extension maximale du plateau est délimitée au sud-ouest, à l'ouest et au nord par la vallée de l'Ourthe et les vallons de petits affluents (le Dodet, le Doret), et au nord-est, à l'est et au sud-est par la vallée de l'Aisne.

L'hypothèse d'un complexe structuré a été défendue à diverses reprises par François Hubert (Hubert, 2000). Les monuments se répartissent sur des alignements sud-sud-ouest/nord-nord-est, suivant une orientation de 28 degrés, et sur des axes potentiels de visées équinoxiales et solsticiales. Une charnière de cette distribution serait matérialisée par deux aiguilles naturelles de poudingue qui dominent le relief oriental, la pierre Haïna et la pierre Saint-Nicolas.

L'arrêté ministériel du 4 février 2014 protège désormais l'ensemble comme site, sur une superficie de quelque 100 ha, et ses éléments comme monuments. Ce patrimoine exceptionnel de Wallonie nécessite en effet des mesures conservatoires accrues face au nombre croissant de dégradations liées au tourisme de masse, à une radiesthésie sauvage et à des rituels prétendument chamaniques.

1.2. Historique des recherches

La première mention de mégalithes à Wéris date de 1879 et s'intéresse à l'allée couverte de « Wéris I » (Daufresne de la Chevalerie, 1879). S'ensuivront jusqu'en 1906 la découverte de « Wéris II », celle des trois menhirs d'Oppagne « Bouhaimont » et des explorations peu méthodiques des monuments.

En 1947, Hélène Danthine, Professeure de Préhistoire à l'Université de Liège, mène la première fouille archéologique digne de ce nom (Danthine, 1961). Elle dégage un monolithe dans un terrain du lieu-dit « Al longue Pîre », traduit en français par « Champ de la longue Pierre ».

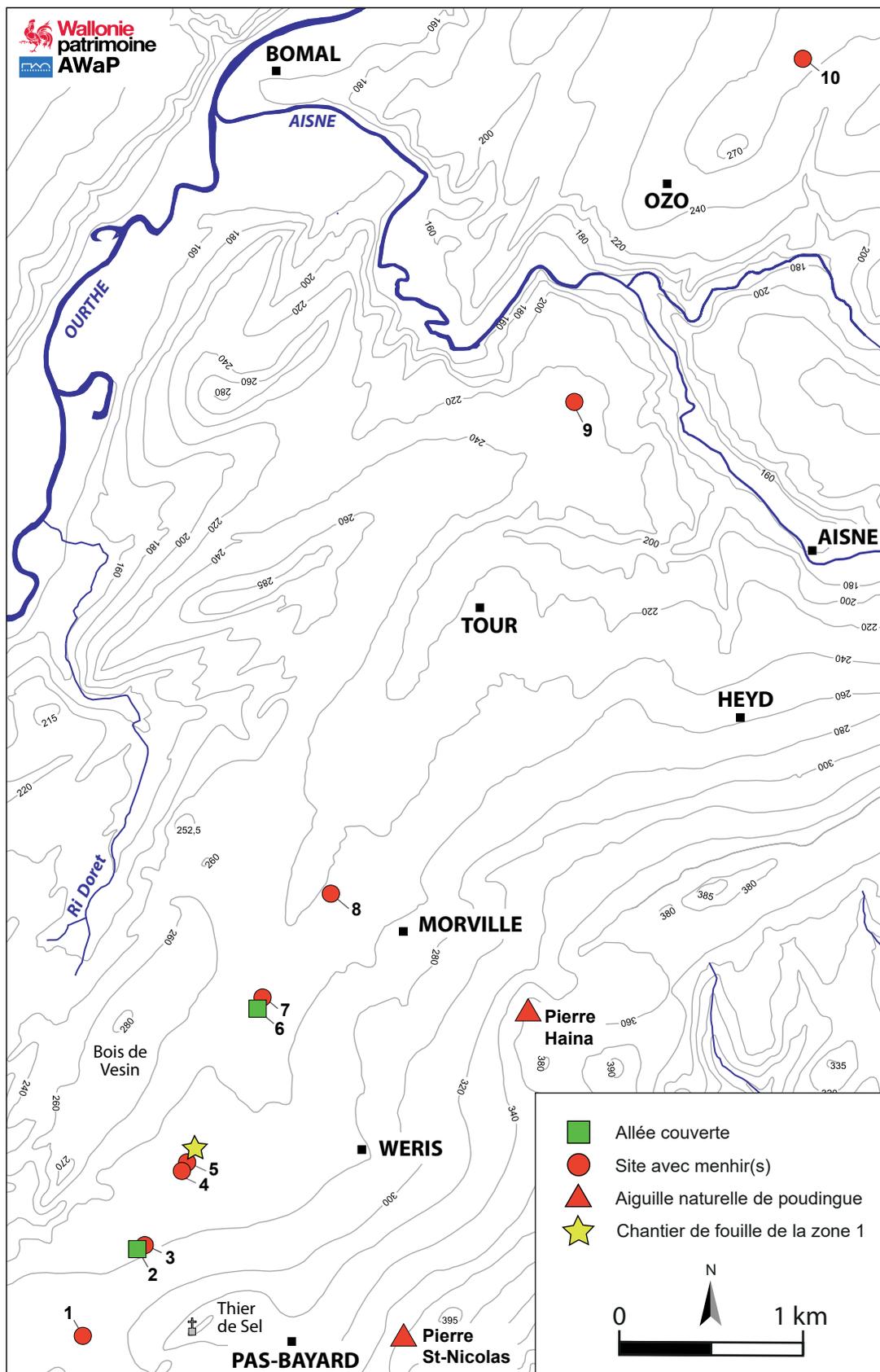


Fig. 1 – Carte générale du « Champ mégalithique de Wéris ». 1. Trois menhirs d’Oppagne, « Bouhaimont » ; 2. Allée couverte sud ou « Wéris II » ; 3. Cinq menhirs d’Oppagne, « Buisson au sureau » ; 4. Menhir « Danthine » ; 5. Deux menhirs du « Champ Paquet » ; 6. Allée couverte Nord ou « Wéris I » ; 7. Menhirs du dispositif d’accès à « Wéris I » ; 8. Menhir de Morville ; 9. Menhir de Heyd, « A Djèyi » ; 10. Menhir d’Ozo. DAO C. Frébutte, © AWaP.

Celui-ci, enseveli dans une fosse, est interprété comme un menhir abattu. En 1948, il est évacué de la parcelle pour un motif agricole, puis dressé dans le talus d'une route voisine. Depuis, il est qualifié de menhir « Danthine ».

Le souffle de l'intérêt retombe jusqu'en 1979. Un siècle après la première mention du site, le Service national des Fouilles engage un programme d'études sous la direction de François Hubert (entre autres : Hubert & Huysecom, 1982 ; Hubert, 1985 ; 1987). Jusqu'en 1987, ce Préhistorien investit les sites des deux allées couvertes et identifie 14 menhirs supplémentaires : sept aux abords de « Wéris I », cinq alignés à Oppagne, « Buisson au sureau », et deux dans le « Champ Paquet ». À l'instar du « menhir Danthine », ces derniers gisent au « Champ de longue Pierre ». Une fois la fouille clôturée, ils seront exilés sur la parcelle de « Wéris I ».

Sous l'impulsion une fois encore de F. Hubert, un second volet de recherches est organisé entre 1995 et 2001 par la Direction des Fouilles du Ministère de la Région wallonne, en collaboration avec l'Association wallonne d'Études mégalithiques. Les deux allées couvertes suscitent de nouveaux examens ainsi que les trois menhirs d'Oppagne et trois blocs localisés à Morville, Heyd et Ozo. La nature de menhirs de ces derniers blocs est confortée par la conservation de leurs fosses de fondation. Les travaux sont complétés par la restauration de l'allée couverte sud et le redressement de quatre menhirs à Oppagne, « Bouhaimont », à Morville, Ozo et Heyd. Ils se clôturent avec deux monographies publiées en 2003 et 2009 (Toussaint, 2003 ; Toussaint *et al.*, 2009).

1.3. Le nouveau programme patrimonial de recherches et de mise en valeur

À l'initiative de René Collin, alors Ministre en charge du Patrimoine de la Région wallonne, un troisième programme archéologique a été activé en 2018. Les objectifs de ce projet intègrent non seulement des recherches scientifiques et des préoccupations patrimoniales de conservation, mais aussi des perspectives de mise en valeur à des fins de pédagogie et d'offres touristiques.

Le « Champ de la longue Pierre » (**Fig. 2**) qui s'étend entre les deux allées couvertes, à près de 950 m de « Wéris I » et 560 m de « Wéris II », a été retenu par l'Agence wallonne du Patrimoine pour servir de banc d'essai à des options de fouille et de prospections géophysiques (géoradar, tomographies sismique et électrique). Ces approches s'appuient sur une collaboration multidisciplinaire avec le Département de Géologie de l'Université de Namur, le Département de Géographie de l'Université de Liège, le Service géologique de Wallonie et l'Unesco Global Geopark Famenne-Ardenne.

Outre sa situation topographique et les trois menhirs que l'endroit a livré auparavant, le choix de la parcelle à sonder découle d'une observation du cultivateur, Freddy Paquet. Selon celui-ci, un obstacle très résistant y bloquait le charruage. Cette anomalie laissait envisager un monolithe enterré, par comparaison avec les cas similaires du menhir « Danthine » et des menhirs du « Champ Paquet » (Danthine, 1961 : 31 ; Hubert, 1985 : 19).

Des fouilles ont été entreprises en 2019 dans la zone 1, objet de cet article, et en 2023 dans la zone 2 (**Fig. 2**).

1.4. Le contexte géologique

Le « Champ mégalithique de Wéris » s'étire sur la bande calcaire de la Calestienne qui constitue la frange méridionale de la dépression de la Famenne. La zone des recherches actuelles est délimitée à l'est par les bancs de poudingue qui arment la première crête de l'Ardenne. Ce poudingue appartient à la Formation de Hampteau qui correspond vraisemblablement au sommet de l'Emsien.

Le sous-sol du « Champ de la longue Pierre » se compose des formations calcaires de Mont d'Hairs et de Fromelennes, d'âge Givétien. Celles-ci sont recouvertes par un manteau de colluvions plus ou moins épais, composé de fragments altérés de grès, de poudingue et

de calcaires. Ce manteau trouve son origine dans la solifluxion des matériaux rocheux déconsolidés qui affleurent au sud du « Champ de la longue Pierre ».

2. Présentation générale de la zone 1

2.1. Localisation

La fouille de 2019 dans le « Champ de la longue Pierre » a touché deux parcelles agricoles cadastrées Durbuy, 12^e Div., Sect. A, n^{os} 162a et 162f. Les coordonnées Lambert 1972 sont 231,758 km de longitude Est et 113,412 km de latitude Nord. L'altitude s'élève à 263 m au-dessus de l'actuel niveau de la mer. Le chantier se place dans la partie inférieure d'un glaciaire long d'environ un kilomètre accusant une pente de 2,5 %, versant vers l'ouest.

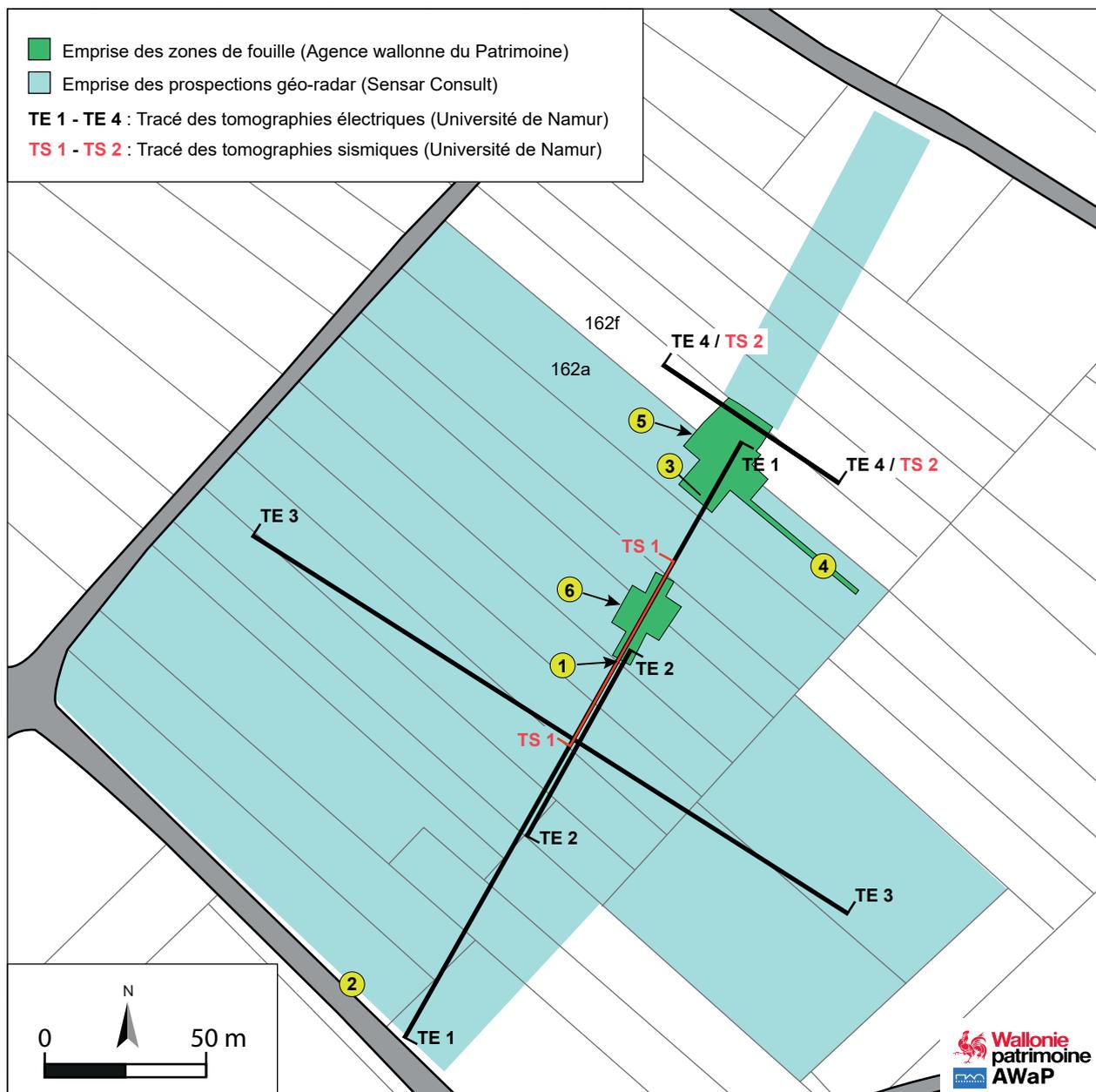


Fig. 2 – Le « Champ de la longue Pierre ». 1. Lieu de découverte présumé du menhir « Danthine » (1947) ; 2. Position de redressement du menhir « Danthine » (depuis 1948) ; 3. Les deux menhirs du « Champ Paquet » (1985) ; 4. Fosse repérée dans la tranchée diagnostic (2019) ; 5. Emprise de la zone de fouille 1 (2019) ; 6. Emprise de la zone de fouille 2 (2023). DAO C. Frébutte et O. Gailly, © AWaP.

2.2. Méthodologie

L'intervention a consisté à exécuter une tranchée diagnostic depuis l'extrémité sud-est de la parcelle 162a vers le nord-ouest. À 12,50 m de cette extrémité sud-est a été localisée l'amorce d'une première fosse qui se prolonge au sud de la tranchée. Entre 60 m et 70 m à partir de ce même point, des structures remblayées et une pierre en poudingue ont justifié un changement de méthode. La tranchée a été abandonnée pour un décapage extensif de 635 m² qui s'est étendu à la parcelle 163f. Cette étape a connu deux phases stratigraphiquement distinctes. La première s'est cantonnée à retirer la couche de terre arable, épaisse de près de 30 cm ; la plupart des vestiges furent étudiés dans la foulée. Le second passage a enlevé des apports de colluvions limoneuses, épais de 5 à 25 cm, jusqu'à leur interface de contact avec un horizon de solifluxion ; le décapage qui visait à vérifier l'existence de traces anthropiques masquées par les colluvions s'est avéré négatif.

Le chantier s'est déroulé du 10 septembre au 5 décembre 2019. De nombreux facteurs (disponibilité du personnel, crise Covid, négociations sur le devenir du lieu...) ont amené à le « geler » jusqu'au 19 novembre 2022. De cette date au 16 février 2023, l'équipe est intervenue ponctuellement pour élargir l'emprise septentrionale du décapage, extraire des monolithes de poudingue enterrés dans des fosses et finaliser l'examen de ces excavations. Un relevé 3D, exécuté par une équipe de l'Espace muséal d'Andenne, a complété l'archivage du site.

2.3. Les vestiges

Les vestiges (**Fig. 3**) se concentrent sur une surface rectangulaire orientée sud-sud-ouest/nord-nord-est, longue de 28,5 m et large de 10 m. Ils se composent de quatre grandes fosses, de trois plus petites, de cinq aires aux bords empierrés et de quatre trous de poteau. Leurs creusements ont coupé la couche de colluvion et, suivant leur puissance, l'horizon soliflué.

Il a paru indispensable de quantifier et de peser les nombreuses pierres jetées dans ces structures. Les poids seront mentionnés entre parenthèses ci-dessous.

2.3.1. Les grandes fosses et les monolithes de poudingue

La fosse F4 est une excavation qui se poursuit dans la parcelle voisine. 20 m² ont été investigués entre 0,65 m et 1,45 m de profondeur. L'aménagement montre des pans creusés à angle droit. Le limon meuble et hétérogène du remblai inclut des fragments de planche, quelques éclats de poudingue et des pointes de Paris.

Les autres grandes fosses sont comblées par un limon homogène, compact et de couleur gris foncé à brun foncé, semblables aux colluvions. Elles recèlent des monolithes de poudingue de plusieurs tonnes.

La fosse F6 (**Fig. 4**) a une forme subrectangulaire de 2,4 m sur 3 m, pour une profondeur de 0,85 m. Le monolithe F9 (3,4 t) est couché sur son fond. Le profil longitudinal du terrassement est régulier avec des bords sud-est et nord-ouest raides et proches des extrémités du bloc. Cet aspect abrupt se retrouve sur le profil transversal qui est asymétrique : la paroi sud-ouest est dotée en son milieu d'un palier horizontal étroit ; la paroi nord-est est séparée du monolithe par un palier plus large et en légère pente. La couche inférieure du comblement a fourni un tesson de céramique datable de la fin du XVI^e siècle ou du XVII^e siècle.

La fosse F10 s'étend sur une surface de près de 20 m². Son aménagement a défini des alvéoles à fond plat dont les emprises, de plan rectangulaire, et les profondeurs, comprises entre 0,40 m et 0,80 m, sont adaptées aux monolithes qui y ont été enterrés, à savoir F5 (1,3 t), F16 (300 kg), F20 (7,6 t) et F21 (700 kg). L'aspect asymétrique de la coupe transversale de la fosse F6 se rencontre aussi dans les coupes transversales des alvéoles des blocs F5 et F20, avec un espace terrassé plus largement d'un côté que de l'autre. Le remblai recouvrait l'aire empierrée F18 (*cf. infra*). Il incluait un tesson à pâte orangée contenant du quartz, quelques scories de fer ainsi que des tessons datables des

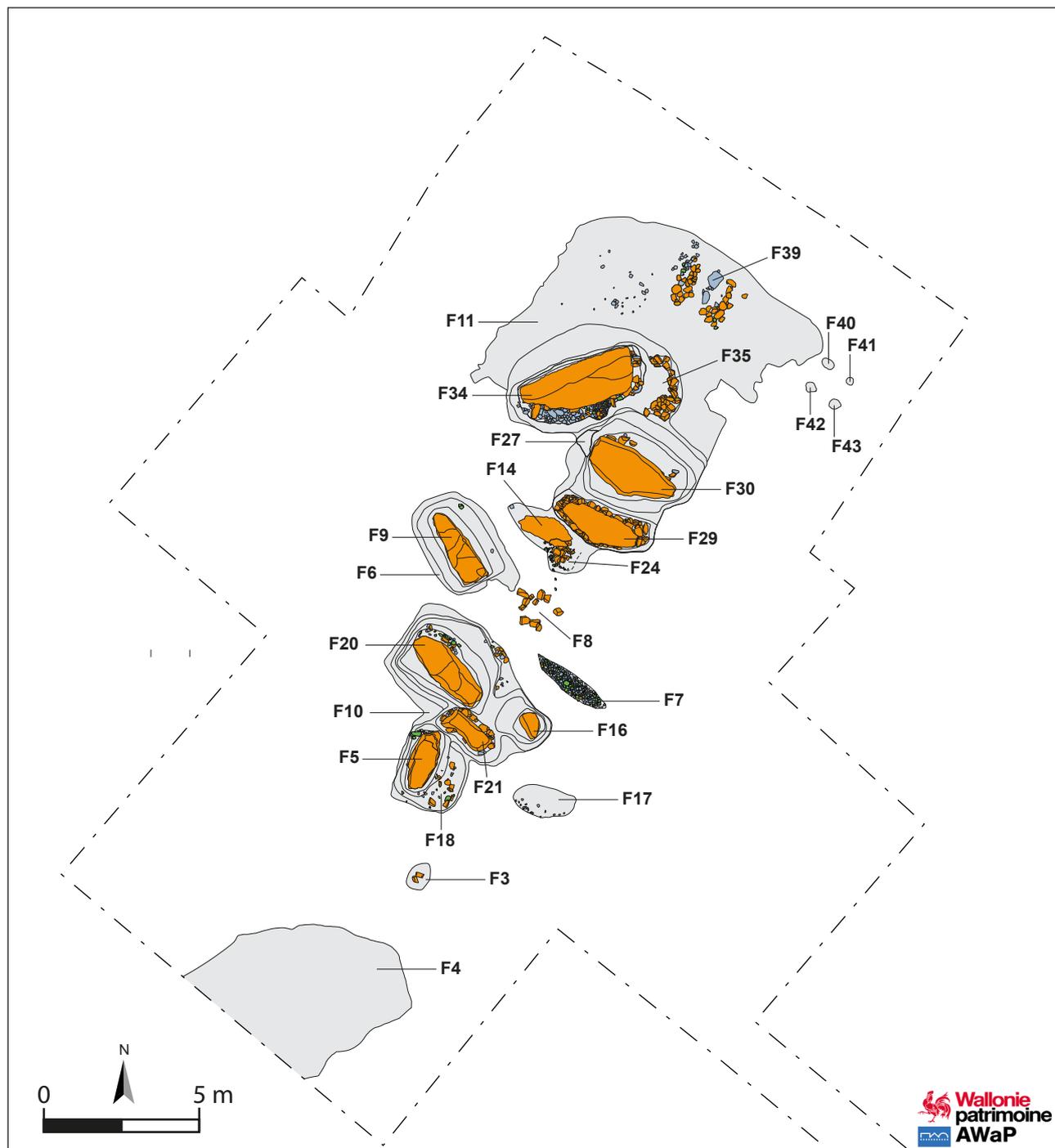


Fig. 3 – Plan général des vestiges de la zone 1. DAO C. Frébutte et O. Gailly, © AWaP.

XV^e-XVI^e siècles et, pour un bord de « tête », récipient bas et large, du XVII^e siècle. Autour du monolithe F21 sont entassés 26 blocs de poudingue (100 kg) de 20 cm de calibre moyen et 6 blocs calcaires (25 kg) de 8 à 45 cm de calibre.

L'installation de la fosse F11 sur une superficie de 48 m² a altéré les aires empierrées F35 et F39 (cf. *infra*). Cette structure se subdivise également en alvéoles à fond plat, profondes de 0,90 m à 1,30 m, destinées à recevoir les monolithes F29 (2,3 t), F30 (4,5 t) et F34 (9,2 t). Ces excavations possèdent des profils transversaux globalement symétriques et, à l'exception du cas de l'alvéole du bloc F29 (Fig. 5), des profils longitudinaux irréguliers : près de l'extrémité ouest-nord-ouest du bloc F30, la paroi est abrupte et interrompue par un palier horizontal au sol induré (F27) tandis qu'à l'autre extrémité la paroi est abrupte et continue ; la paroi est-nord-est de l'alvéole du bloc F34 est pentue alors qu'à l'opposé elle comporte une marche. Le remplissage inclut

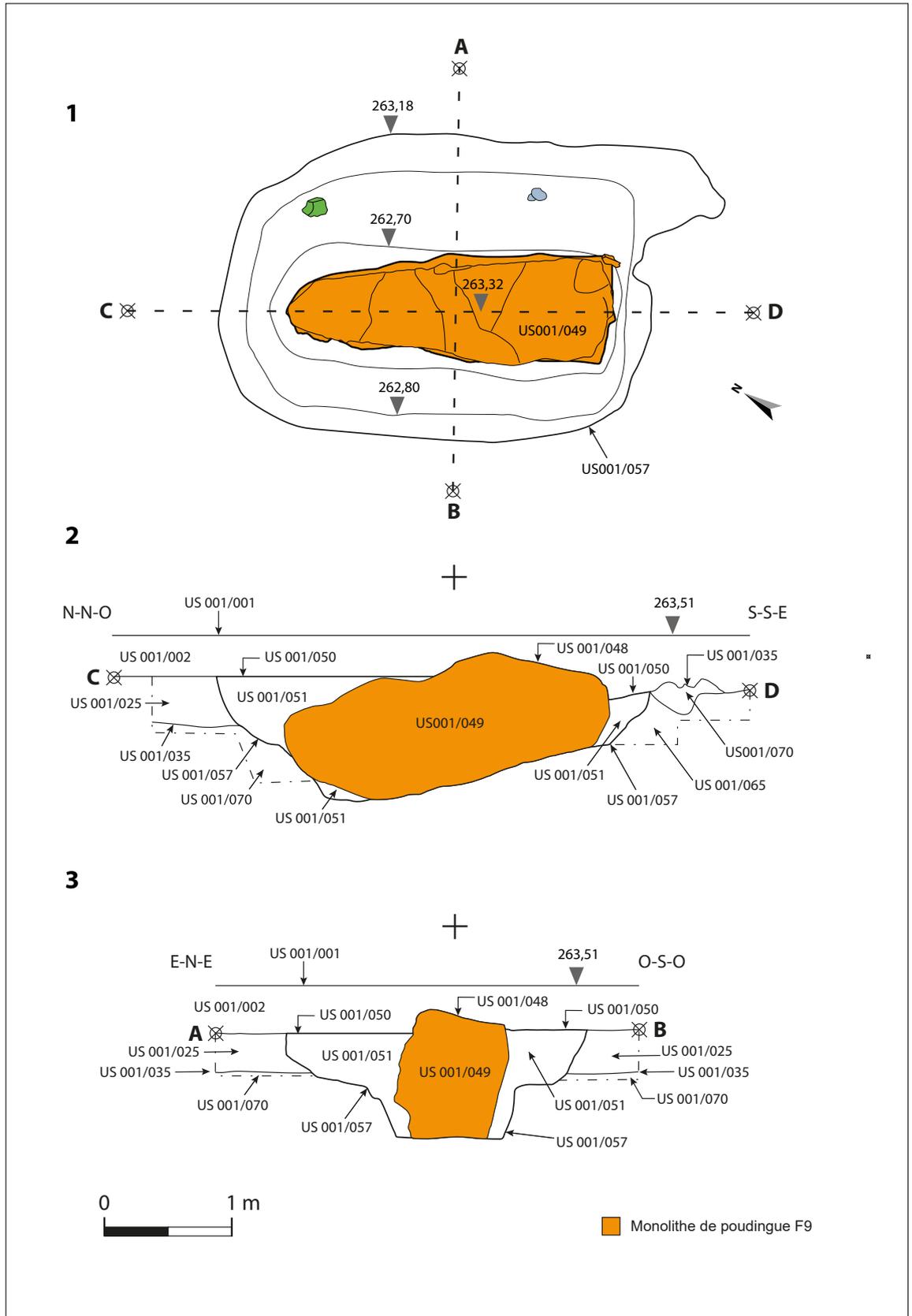


Fig. 4 – La fosse F6. 1. Vue en plan ; 2. Profil nord-nord-ouest/sud-sud-est ; 3. Profil est-nord-est/ouest-sud-ouest.

Principales unités stratigraphiques :

US.001/001 : niveau de sol actuel ;

US.001/025 : colluvions ;

US.001/050 : niveau d'arasement ;

US.001/057 : interface de creusement ;

DAO C. Frébutte et S. Lambermont, © AWaP.

US.001/002 : couche de labour ;

US.001/049 : monolithe F9 ;

US.001/051 : remblayage limoneux ;

US.001/070 : horizon de solifluxion.

la dalle de poudingue F14 (305 kg), la moitié d'une molette en grès, de petites scories de fer et des tessons des XII^e-XIII^e siècles. Une masse considérable de pierres aux dimensions plus réduites sont accumulées en deux endroits. Le premier espace se déploie entre le flanc sud de F34 et la limite de son alvéole ; y ont été enregistrés 174 blocs de poudingue (720 kg), 622 pierres calcaires (534 kg) et un fragment de meule en grès (5 kg). Le second espace entoure le bloc F29 et est colmaté par 134 blocs de poudingue (698 kg) et 36 calcaires (51 kg). Le calibre moyen des éléments en poudingue atteint 20 cm et celui des blocs calcaires 8 à 10 cm.

Aucun monolithe n'est taillé. Mis à part celles de F14, F16 et F21, leurs longueurs s'échelonnent entre 1,92 m et 3,80 m. Des arêtes vives et des plages de *ripple marks* sont visibles sur les flancs de certains blocs rocheux.

2.3.2. Les petites fosses

La fosse F3 dessine une forme subcirculaire de 70 cm à 90 cm de diamètre. Son remplissage limoneux, conservé sur 20 cm d'épaisseur, contient deux petits blocs de poudingue de même calibre que les précédents.

La fosse elliptique F7 mesure 2,8 m de long sur 62 cm de large. Son volume épais de 20 cm est entièrement empierré par 378 blocs calcaires (108 kg), 25 blocs de poudingue (13,35 kg) et 166 fragments de grès (36,50 kg). Les modules moyens de ces derniers avoisinent les 8 à 10 cm. Un tesson de la fin du XI^e siècle/début du XII^e siècle est mêlé à ces pierres et un bord d'assiette en faïence de la 2^e moitié du XVIII^e siècle au niveau de l'arasement de la fosse.

La surface de la fosse F17 s'inscrit dans un ovale de 1 m sur 2 m, orienté est-sud-est/nord-nord-ouest. Profonde de 30 cm, l'excavation se caractérise par un fond irrégulier et des parois évasées. 18 petits fragments calcaires (1,5 kg) y sont associés à un sédiment limoneux compact qui contenait un tesson à pâte gris clair incluant du quartz.

2.3.3. Les aires aux bords empierrés

Les petits blocs délimitant partiellement ou totalement les aires F8, F18, F24, F35 et F39 sont essentiellement composés de fragments de poudingue de 15 à 25 cm de calibre. Ils sont conservés sur une seule assise (F8, F18) ou plusieurs superposées (F24, F35, F39).

L'aire F8 (**Fig. 6**) est de forme ovale de 1 m de longueur maximale sur 60 cm et est délimitée par 11 blocs de poudingue (138 kg). Son fond est induré par endroits. Le remplissage contenait un tesson d'un grès de type Westerwald du XVII^e siècle.

De plan subcirculaire et d'un diamètre de 70 cm, l'aire F18 est bordée par 9 blocs de poudingue (22,3 kg). Seule la portion nord-ouest de sa circonférence, du côté du monolithe couché F5, n'est pas empierrée.

L'aire F24 est une fosse dont le fond a percé la couche de solifluxion en y créant une cuvette de 50 cm sur 70 cm. Son bord ouest comporte, sur une hauteur de 18 cm, trois assises étagées de 23 blocs de poudingue (58 kg) de 15 à 30 cm de module. 39 blocs de grès (4 kg) étaient dispersés dans le sédiment qui la colmatait et qui est apparenté à celui de la fosse F11. La paroi septentrionale de F24 a d'ailleurs été détruite lors de l'exécution de cette grande fosse.

L'aire F35 a un sol induré et est coupée dans sa portion occidentale par l'alvéole contenant le monolithe F34 (**Fig. 5**). Sa moitié orientale d'une longueur maximale de 1,80 m est délimitée par la superposition de 48 poudingues (216 kg) répartis sur une hauteur de 50 cm. Leurs modules varient de 20 à 35 cm. Un tesson à pâte noire et très friable d'aspect néolithique était mêlé aux pierres.

L'aire F39 (**Fig. 7**) est enserrée par deux arcs latéraux composés de 40 blocs de poudingue (216 kg) de 25 cm de calibre moyen et de 18 blocs calcaires (89,5 kg). Il s'agit de la plus grande structure de ce type. L'empierrement compris, elle adopte un plan subquadrangulaire de 2,05 m de côté. Son fond a une surface compactée. Le remblai qui la couvre a livré un tesson des XII^e-XIII^e siècles.

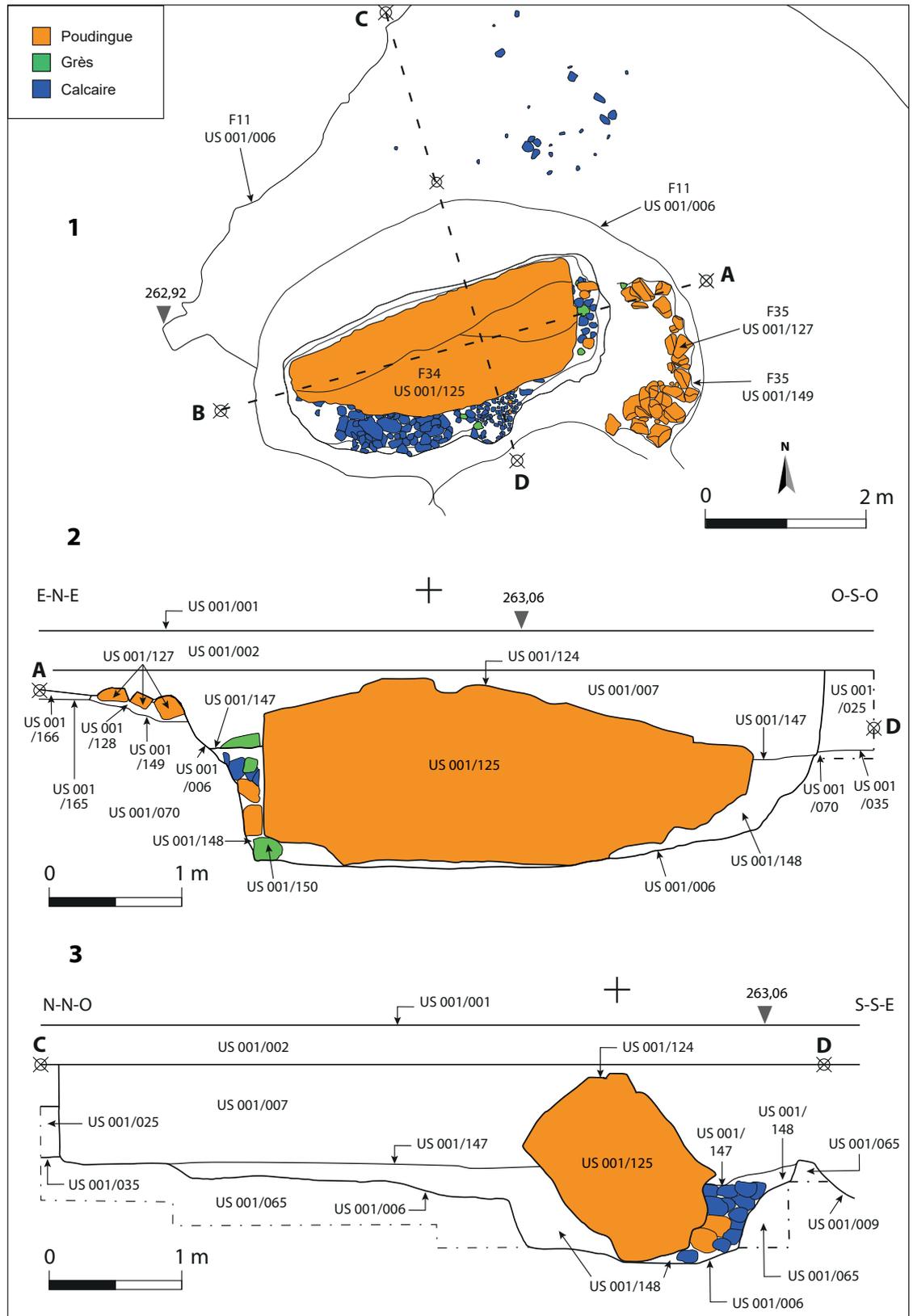


Fig. 5 – Les fosses F11 et F35. 1. Vue en plan ; 2. Profil est-nord-est/ouest-sud-ouest ; 3. Profil nord-nord-ouest/sud-sud-est.

Principales unités stratigraphiques :

US.001/001 : niveau de sol actuel ;

US.001/006 : interface de creusement ;

US.001/025 : colluvions ;

US.001/125 : monolithe F34 ;

US.001/128 : sédiment limoneux de F35 ;

US.001/149 : interface de creusement de F35 ;

DAO C. Frébutte et J. Eloy, © AWaP.

US.001/002 : couche de labour ;

US.001/007 : remblai limoneux ;

US.001/070 : horizon de solifluxion ;

US.001/127 : calage de poudingue de F35 ;

US.001/148 : remblai limoneux avec de nombreuses pierres ;

US.001/150 : rejets de pierres.

2.3.4. Les trous de poteau

Quatre trous de poteau (F40, F41, F42 et F43) de 20 à 30 cm de diamètre évoquent un aménagement de plan carré de 1,20 m à 1,30 m de côté. Des particules charbonneuses ont été prélevées dans leur comblement dont la profondeur maximale s'élève à 45 cm.

3. Interprétation

L'interprétation de la plupart des vestiges de la zone 1 est cohérente avec le patrimoine archéologique de la région de Wéris puisqu'elle y démontre l'existence de menhirs. L'argumentation s'appuie sur la fonction de fosses vouées soit à l'érection de monolithes, soit à leur condamnation, sur la répartition spatiale des pierres dressées et sur des considérations géologiques propres aux poudingues mis en œuvre.

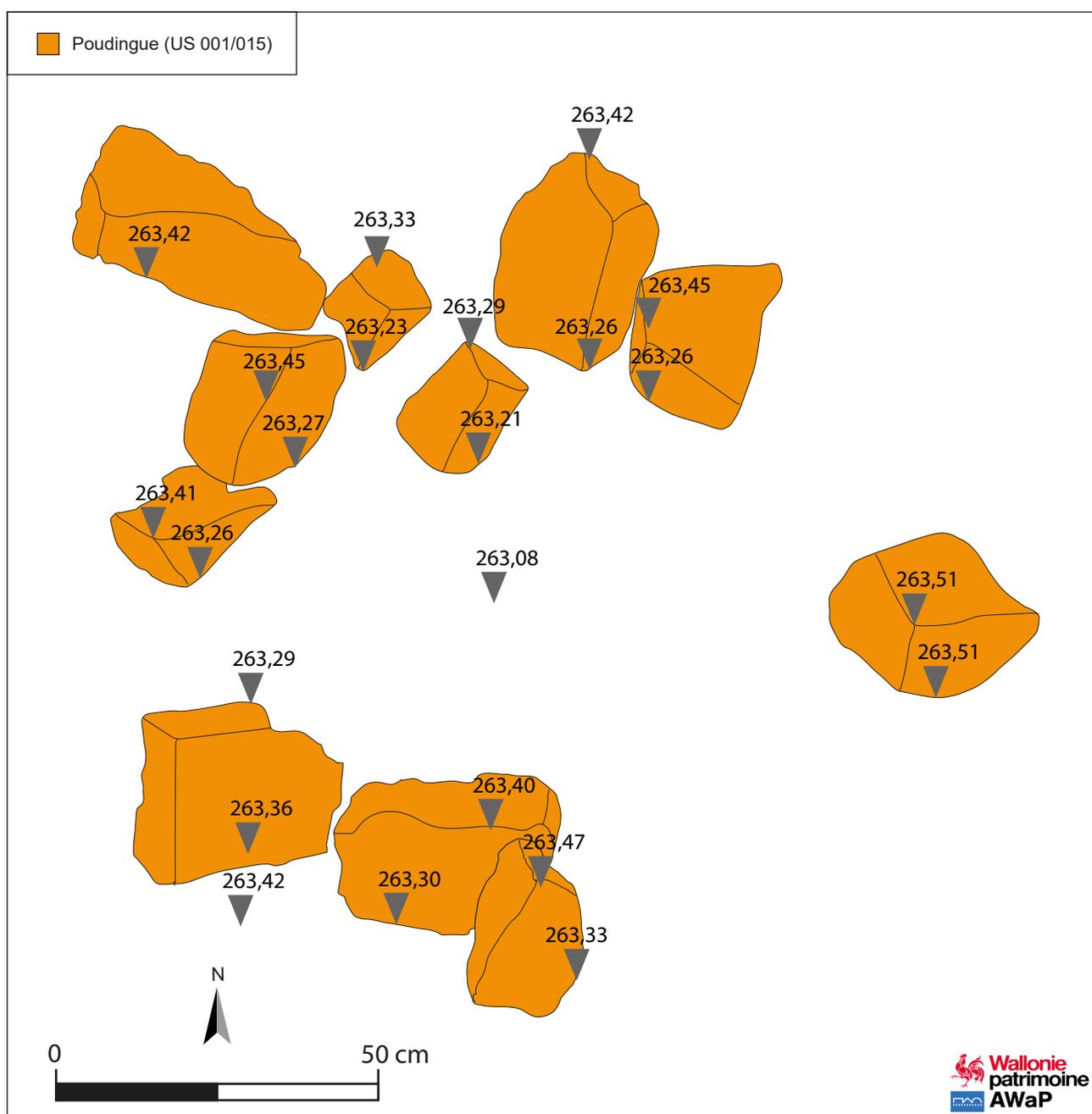


Fig. 6 – Plan de l'aire bordée de pierres F8. DAO C. Frébutte et O. Gailly, © AWaP.

3.1. Fosses d'érection et de condamnation

La grande fosse F4 révèle l'emplacement de la fouille effectuée par F. Hubert en 1984 dans le « Champ Paquet » (Hubert, 1985 ; Hubert & Hubert-Moyson, 2009). Cette opération avait dégagé quatre blocs de poudingue (I, II, III, IV) enterrés dans deux fosses, ainsi qu'une structure en « U » circonscrite par de petits fragments de poudingue (Fig. 8). Les données archéologiques ont mené aux interprétations suivantes.

- Le bloc IV était originellement dressé sur l'aire en « U », sa base étant calée par les petites pierres ;
- le bloc II correspond à la partie inférieure toujours en place d'un menhir dont la moitié supérieure, le bloc I, a été démantelée et enfouie 1,3 m vers le sud-est ;
- les fosses dans lesquelles reposaient FI, III et IV sont des structures de condamnation des mégalithes et sont attribuables au XVII^e siècle grâce à deux tessons ;
- le bloc triangulaire III est une « dalle de seuil » : il aurait été posé à plat sur le bord d'une fosse d'érection qui servait de zone pivot au basculement d'un menhir, ceci afin de renforcer cette zone sensible.

L'implantation précise de cette fouille a été facilitée par les pans coupés à angle droit relevés dans le volume de F4 ; ceux-ci positionnent en effet des axes de coupe et de contre-coupe.

Les éléments qui viennent d'être énumérés et qui relèvent de deux phases chronologiques d'un site mégalithique, la création et la destruction, sont comparables à ceux rencontrés dans la fouille de 2019. L'époque de la création est suggérée par les aires bordées de pierres

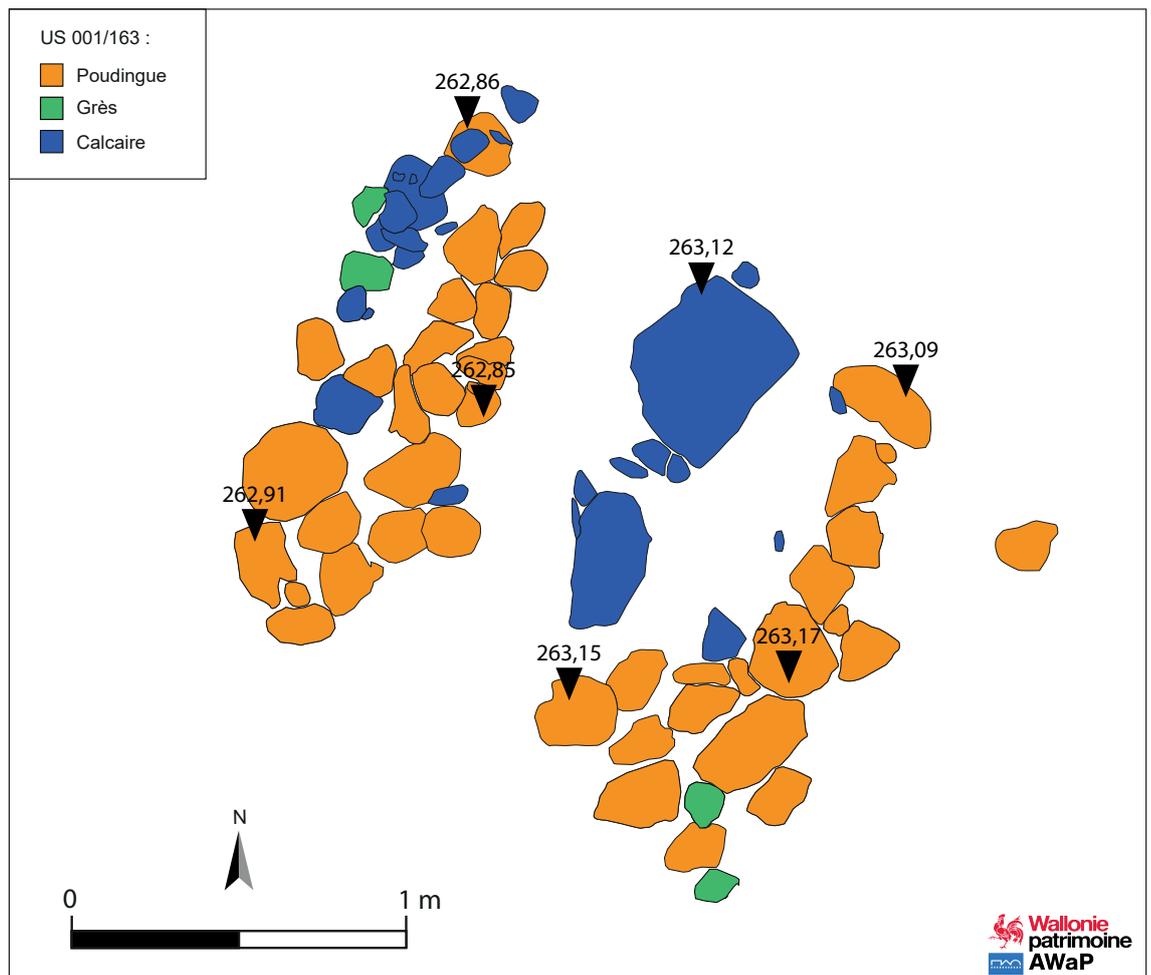


Fig. 7 – Plan de l'aire bordée de pierres F39. DAO C. Frébutte et O. Gailly, © AWaP.

F8, F18, F24, F35 et F39 qui sont les reliquats de fosses de fondation avec des assises de calage. L'époque de la condamnation est attestée par le terrassement des grandes fosses F6, F10 et F11 où sont ensevelis les monolithes.

Des relations (Fig. 9) peuvent être établies entre certains monolithes et des aires de fondation via des indices planimétriques (degré et situation d'altération des parois des fosses d'érection, morphologie des monolithes, proximité et dimensions des aires de fondation...) et en retraçant le scénario de leur destruction grâce à des détails stratigraphiques des fosses de condamnation (asymétrie des profils, pendages des parois...).

Les couplages « aire de fondation/monolithe » qui en découlent sont, du sud au nord : F18/F5, F8/F20, F24/F9, F27/F30 et F35/F34.

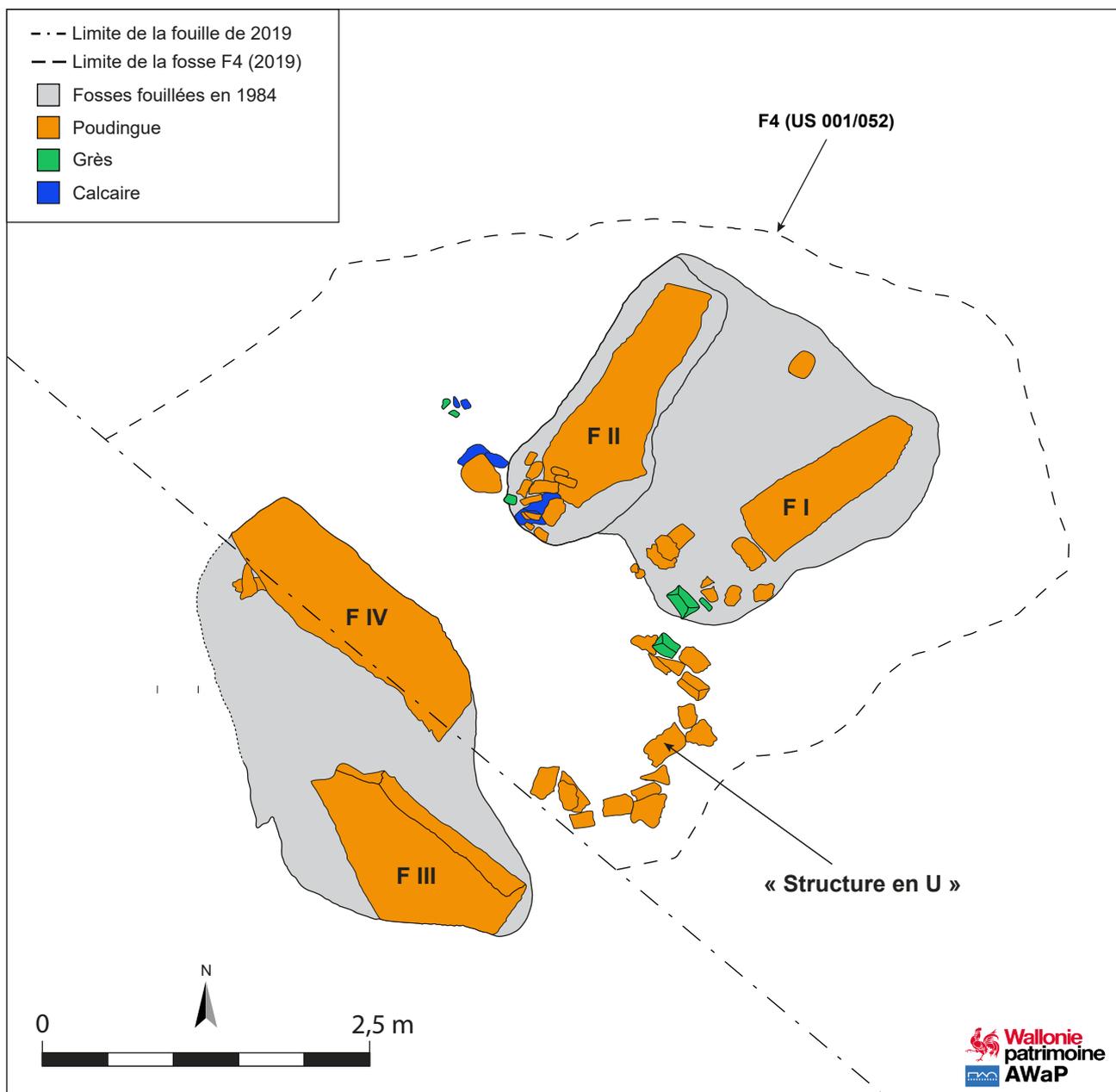


Fig. 8 – Plan des fouilles de 1984 conduites par François Hubert (ex-Service national des Fouilles), d'après Hubert & Hubert-Moyson, 2009 : 171. DAO C. Frébutte et O. Gailly, © AWaP.

Hormis le cas du menhir I-II, la profondeur restituée de la partie enterrée des monuments fluctuerait entre 45 cm et 80 cm, et est proportionnelle à la masse de la pierre. La hauteur hors-sol serait comprise entre 1,47 m et 3,10 m, soit entre 70 et 80 % de leur taille.

Le menhir I-II est exceptionnel car il reflète une situation inverse: il est enterré sur une profondeur de 1,75 m alors que sa portion visible est de 50 cm, soit 22 % de sa hauteur totale.

Ajoutons des hypothèses au sujet des blocs F29, F16-F21, F14 et de la fosse F3 (Fig. 9).

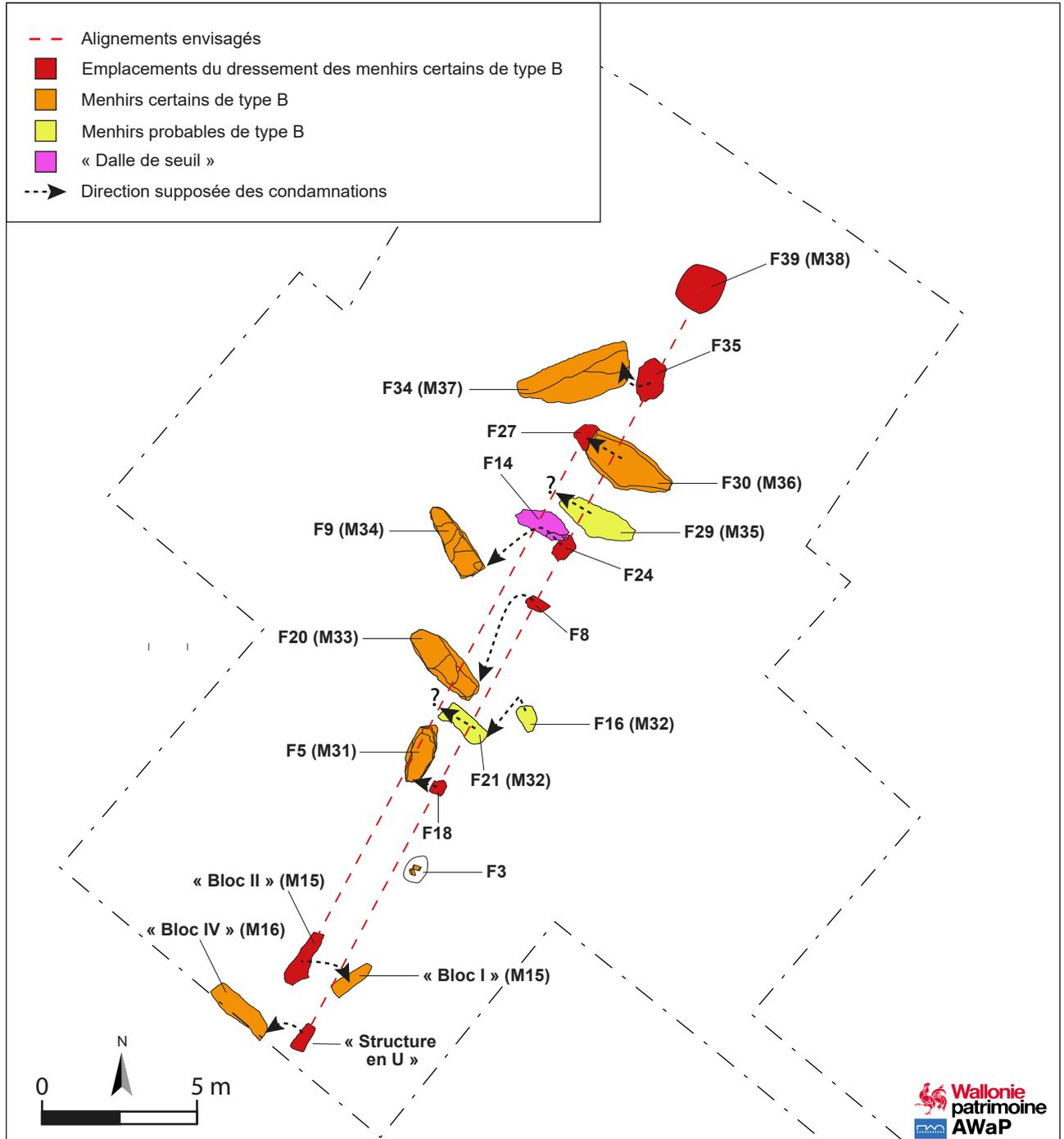


Fig. 9 – Restitution des emplacements des menhirs certains et probables de type B. Les codes des menhirs sont accompagnés entre parenthèses de leur numérotation au sein du « Champ mégalithique de Wéris »). DAO C. Frébutte, © AWaP.

La forme de F29, comparable à celle de F30, et la ligne de creusement de son alvéole invitent à considérer ce monolithe comme un menhir et à positionner son aire de dressage près de son extrémité nord-ouest.

Le flanc nord-ouest de F16 et le flanc sud-est de F21 sont jointifs. Assemblés, ces éléments constituent un monolithe de 2,4 m de long. La base de ce menhir potentiel serait la surface nord-ouest de F21 et son sommet le bloc triangulaire F16. Un indice ténu dans la paroi de la fosse F10 en regard de cette base suggère que le bloc a été abattu du nord-ouest vers le sud-est.

La dalle triangulaire de poudingue F14 ressemble fortement à la dalle III mise au jour en 1984. Sa faible épaisseur de 15 cm apparente son usage davantage à une « dalle de seuil » qu'à un menhir, et ce sans aucune certitude.

La petite fosse F3 offre des similitudes de remplissage avec les fosses de condamnation : sédiment limoneux similaire et petits blocs de poudingue. Sa situation à 22 cm à l'est de l'alignement occidental des menhirs (cf. *infra*) incite à la considérer, avec beaucoup de prudence, comme une aire de fondation potentielle de menhir.

3.2. Répartition spatiale

Les menhirs sont distribués sur deux lignes parallèles sud-sud-ouest/nord-nord-est, suivant un angle de 28 degrés (Fig. 9). L'entraxe de ces deux files est de 1,16 m. Les espacements entre menhirs ne présentent pas de mesures moyennes récurrentes. Une progression du plus léger vers le plus lourd est toutefois perceptible entre les blocs F29, F30, F34 et vraisemblablement le menhir disparu de la fosse F39.

La ligne occidentale, longue de 20,6 m, comporte les blocs II et F30. Des indices ténus (cf. supra) laissent à penser que les blocs F21 et F29 auraient été érigés sur cet axe.

La ligne orientale, longue de 29 m, se compose des menhirs F5, F20, F9, F34 et de l'aire de fondation F39. Elle pourrait correspondre au segment d'un alignement plus important : le prolongement de ce dernier vers le sud passerait par le menhir « Danthine » et mène au menhir central du groupe des cinq pierres dressées d'Oppagne, « Bouhaimont » ; son prolongement vers le nord inclut le menhir de Morville et aboutit au menhir de Heyd, « A Djèy ». La longueur de l'alignement ainsi défini et probablement discontinu, s'élève à 5,1 km. Il est rigoureusement parallèle à l'axe des deux allées couvertes dont il s'écarte de 25 m vers l'est.

3.3. Nature et origine des matériaux

Les matériaux rencontrés dans les fosses sont en poudingue, en calcaire et en grès.

Les grès sont représentés par des éclats et des plaquettes plurimillimétriques à pluricentimétriques ; ces derniers ont été arrachés à l'horizon soliflué lors des terrassements.

Les 922 blocs calcaire (815 kg) contenus majoritairement dans les fosses de condamnation présentent une surface altérée et un calibre moyen de 8 cm. 77 % d'entre eux comportent des fossiles macroscopiques évidents (coraux, stromatopores, coquilles) dont le squelette calcaire contient de petits cristaux de quartz authigène ; 15,5 % ne montrent aucun fossile apparent et 7,3 % sont des blocs lardés de veines de calcite blanche. D'un point de vue géologique, ces pierres peuvent être issues du substrat local ; des fragments identiques parsèment encore aujourd'hui les colluvions dans les champs aux alentours du site. Quelle est l'explication de leur rejet massif dans les fosses ? La raison qui vient naturellement à l'esprit est l'opportunisme dont auraient fait preuve les agriculteurs au moment de la destruction des menhirs : ils auraient profité de la réalisation d'excavations profondes pour y jeter le fruit d'un épierrement des champs. Le calibre moyen et la surreprésentation de pierres fossilifères intriguent : ne résulteraient-elles pas de ramassages sélectifs antérieurs à la phase de la condamnation ? Dès lors ne seraient-elles pas les témoignages matériels de comportements symboliques près des menhirs,

soit au moment de leur érection, soit ultérieurement ? Bien que ne pouvant être exclue, cette perspective doit prendre en compte que la silicification des fossiles a rendu les blocs fossilifères plus résistants à la dissolution, à l'inverse des blocs de calcaires non silicifiés et naturellement dissouts. La nature des pierres disponibles à la surface du sol refléterait cette variation et le biais serait donc purement géologique.

Le poudingue est le matériau privilégié des constructeurs des mégalithes de Wéris. La quantité de blocs de poudingue recueillis atteint un poids total de 31,975 tonnes réparti en deux catégories : d'une part les neuf monolithes (29,605 t), d'autre part 602 petits blocs (2,370 t). La fonction de menhirs des monolithes est démontrée. La fonction des petits blocs l'est tout autant : ils ont été utilisés pour stabiliser la base des pierres dressées dans leur fosse. Un témoignage direct de ce rôle est fourni par les aires de fondation F8, F18, F24, F35 et F39. Les éclats de poudingue parsemés dans les contextes stratigraphiques des condamnations résultent du démantèlement de fondations de ce type. 90 % des éléments de cette catégorie, y compris ceux des aires de fondation de menhir, ont un module moyen global de 20 cm et comportent des arêtes vives, stigmates de cassures. Ces dernières ne peuvent être incriminées aux seuls gestes des démolisseurs, auquel cas les pierres de calage en place n'en présenteraient pas. Par conséquent, un certain nombre d'entre elles révèle une intention délibérée des Néolithiques et seraient suscitées par une mise en forme, certes un peu brutale, de ces matériaux. L'absence de petits éclats de poudingue dans les sédiments nous amène à penser que cette étape se déroulait ailleurs, peut-être sur le gîte de prélèvement des pierres.

Le poudingue n'est pas lié au substrat du site. Son gîte le plus proche se situe à 1 km au sud-est de la zone 1, sur le versant occidental de la crête constituée par la Formation d'Hampteau. Reste à savoir si ce matériau a été acheminé au « Champ de la longue Pierre » par un processus de solifluxion ou s'il est d'origine anthropique. En 1947, le géologue Paul Fourmarier écartait la première proposition à propos du menhir « Danthine » car « [...] entre la zone de poudingue de Wéris et le champ [...] passe un banc calcaire qui constitue un obstacle infranchissable au glissement naturel d'un bloc pareil [...] » et d'ajouter « [...] que seule l'intervention humaine pouvait rendre compte de l'emplacement de la pierre [...] » (Danthine, 1961 : 34). Une étude géomorphologique en cours, entreprise par le Département de Géographie de l'Université de Liège (prof. G. Houbrechts), va également dans ce sens.

3.4. Processus et datation des condamnations

Les processus de condamnation doivent être abordés en distinguant le mode opératoire des résultats obtenus même si la finalité est unique et ne vise qu'à se débarrasser des mégalithes.

Les techniques de destruction offrent un certain éventail de comportement qui traduirait des habitudes de terrassiers et/ou des contraintes de chantier (quantité de pierres à détruire, ordre des destructions...): des menhirs ont été abattus dans une fosse et abandonnés tels quels (F30, F34), ou d'autres ont subi, après ce renversement, deux, voire trois rotations sur eux-mêmes avant d'être enterrés dans une cavité plus profonde (F5, F9, F20).

L'impact des dégradations se décline en quatre catégories.

- Soit, dans la plupart des cas, des monolithes ont été enterrés intacts, seuls ou avec d'autres, dans des fosses de condamnation (Bloc III, Bloc IV, F5, F9, F14, F20, F29, F30, F34) ;
- soit un monolithe a été brisé en deux ; ses morceaux ont été ensuite relégués dans une fosse de condamnation (les éléments jointifs F16 et F21) ;
- soit un monolithe a été brisé en deux ; sa partie inférieure (Bloc II) est demeurée en place dans la fosse de fondation néolithique tandis que la partie supérieure (Bloc I) a été rejetée dans une fosse de condamnation ;

- soit un monolithe a été évacué du site (le menhir de la fondation F39). Toutefois, cette disparition peut aussi bien dépendre de l'époque de la condamnation – l'importance volumétrique de la pierre, suggérée par l'emprise de son calage, réclamait de trop grands efforts de terrassement pour l'enterrer – que d'une époque ultérieure si la pierre couchée gênait l'activité agricole (cf. *infra*).

La condamnation de l'ensemble des pierres dressées de la zone 1 se serait déroulée de manière simultanée ou, à tout le moins, contemporaine. De quand date cette activité ? Les tessons médiévaux de la fosse F11 n'apportent pas de grande précision à cette problématique ; leurs tranches fortement émoussées témoignent tout au plus d'un long séjour à l'air libre. En revanche, la céramique aux tranches rugueuses issue des fosses F6 et F10 et de l'aire empierrée F8 donne un *terminus post quem* vers les XVI^e et XVII^e siècles, voire de manière plus restrictive au XVII^e siècle. L'on peut s'étonner qu'aucune archive écrite ne consigne ces événements d'autant que la période est responsable d'autres destructions, telles celles des cinq menhirs d'Oppagne, « Buisson au sureau » (Hubert, 1987 : 81) et des menhirs I-II et IV du « Champ Paquet » (Hubert, 1985 : 20). En l'absence de textes, la motivation de ces agissements demeure ignorée. Faut-il y voir une pression d'ordre pratique ou religieuse, ou une convergence de motifs ? La raison pratique serait inhérente à l'évolution des exploitations agricoles et aux morcellements parcellaires « en lanière », au fil des partages entre héritiers. De toute évidence, les charrages dont l'axe est orienté nord-ouest/sud-est ne pouvaient qu'être embarrassés par ces groupes d'obstacles qui barraient transversalement les champs. La raison religieuse implique le mouvement de la Contre-réforme et la volonté catholique de ré-évangélisation qui en a découlé ; cette politique a pu cautionner, comme au Haut Moyen-Âge, l'éradication de certains symboles de superstition. Quoiqu'il en soit, il faut tenir compte du fait que ces chantiers n'étaient pas anodins et qu'ils nécessitaient une certaine compétence technique, un recrutement suffisant de main d'œuvre et la coordination de celle-ci.

3.5. Classification des menhirs

Conformément à une typologie des critères d'identification des menhirs de la Préhistoire belgo-luxembourgeoise (Toussaint *et al.*, 2005) et en fonction de ce qui précède, les menhirs F5, F9, F20, F30 et F34 peuvent être considérés comme des menhirs certains de type B : ils présentent des critères absolus de dressement (fosse d'érection, blocs de calage, liseré de compression) et des critères de manipulation (acheminement sur le site, enfouissement dans des fosses de condamnation). Ils ne peuvent pas être appréhendés comme des menhirs de type A car leur datation au Néolithique n'est pas étayée par des indices directs (des analyses radiocarbone sont cependant planifiées). Leur chronologie repose effectivement sur la présomption de leur contemporanéité avec des mégalithes datés, en particulier le menhir de Heyd, du fait de leur insertion sur un alignement avec ce dernier et, plus globalement, de leur appartenance au « Champ mégalithique de Wéris ».

Les blocs F29 et F16-F21 manifestent des caractères absolus de manipulation anthropique (acheminement sur le site, inhumation dans des fosses) mais pas de dressement. Cet argument combiné avec le voisinage de menhirs certains de type B et une attribution chronologique indirecte au Néolithique en font des menhirs probables de type B.

En 2000 a été établie une numérotation continue des menhirs de la région de Wéris ; celle-ci englobe également les pierres dressées délimitant les vestibules des deux allées couvertes (Frébutte *et al.*, 2000). Les deux menhirs exhumés en 1984 sont désignés par les codes M15 (= monolithe I-II) et M16 (= monolithe IV). Poursuivant cette nomenclature (Fig. 9), les menhirs certains et probables de type B dégagés en 2019 seront dorénavant désignés comme suit : M31 (= F5), M32 (= F16-21), M33 (= F20), M34 (= F9), M35 (= F29), M36 (= F30), M37 (= F34). Le menhir « fantôme » de la fosse F39 sera symbolisé par le code M38.

3.6. Autres vestiges

L'empierrement de la longue fosse F7 dont la fonction demeure inconnue est pour le moins particulier. Les artefacts situent son installation aux Temps modernes. Elle pourrait relever de la phase de destruction des mégalithes ou être postérieure à celle-ci.

En attendant les analyses radiocarbone, il est téméraire d'interpréter l'aménagement signalé par les quatre trous de poteau (F40, F41, F42 et F43). Son alignement avec la fosse d'érection F39 dont il est distant de 3,40 m suppose-t-il une infrastructure dédiée au lever du menhir de cette fosse ou, à l'inverse, dédiée à son abattement ? En outre, rien ne prouve que cette construction ait le moindre rapport avec l'un ou l'autre de ces épisodes.

3.7. Les fragments de meule et molette

Il reste à parler de la molette fracturée issue du comblement de la fosse de condamnation F11 et de la meule usée et cassée trouvée dans l'empierrement le long du menhir F34. L'attribution de ces pièces au Néolithique est possible. Des meules brisées ou entières sont attestées naturellement sur des sites d'habitat néolithique, mais aussi dans des contextes funéraires (par exemple, Michel *et al.*, 2016). À défaut de données de terrain pertinentes, nous ne nous risquons pas dans des supputations d'ordre symbolique pour expliquer le dépôt de ces artefacts. Le mieux est de les considérer momentanément comme de « simples » pierres de rebut. Se pose toutefois la problématique de leur origine. Leur présence résulte-t-elle d'un épierrement des champs au moment de la condamnation ou est-elle associée au chantier néolithique vers lequel étaient acheminés les matériaux étrangers au substrat local ? La seconde piste qui tendrait à privilégier le gîte des poudingues suggère que cet endroit accueillait une activité de mouture et, implicitement, un habitat.

4. Restauration du site de la zone 1

Les édiles de la Ville de Durbuy ont été immédiatement convaincus de l'intérêt patrimonial des données archéologiques et de leur potentiel touristique. À la suite d'un accord contracté avec le propriétaire du terrain, la famille Paquet, le pouvoir communal a rédigé un marché de service pour la mise en valeur du site. Ce dernier avait notamment pour objet l'anastylose de sept menhirs. L'Agence wallonne du Patrimoine a fourni un protocole technique et scientifique indispensable à la rédaction du Cahier spécial des charges et a accompagné les travaux.

L'opération de restauration s'est déroulée du 11 au 15 septembre 2023. Dans un premier temps, les pierres I-II, III et IV en exil près de l'allée couverte de « Wéris I », depuis la fouille de 1984, ont été rapatriées dans la zone 1.

Des fondations en béton ont ensuite été coulées aux emplacements primitifs des menhirs I-II, IV, F5, F9, F20, F30 et F34 ; leur cote altimétrique supérieure a été définie par le niveau inférieur des fosses néolithiques d'érection. Les monolithes concernés ont ensuite été élevés sur ces assiettes ; leurs bases ont été stabilisées avec un béton renforcé par les petites pierres de calcaire, de poudingue et de grès récoltées sur le gisement.

L'emprise de la fouille a alors été remblayée. Faute d'indices suffisamment pertinents sur leur implantation au Néolithique, les blocs F16, F21, F14 et F29 ont été couchés sur le niveau fini de sol en respectant la position qu'ils occupaient dans les fosses de condamnation ; dès lors, les coordonnées en latitude et en longitude sont identiques entre les positions de découverte et de restauration ; seule l'altimétrie des niveaux de pose diffère. Le bloc III n'a pas profité du même protocole : il a dû être couché à 1,60 m au nord-ouest de son lieu d'exhumation qui se trouve aujourd'hui dans le champ voisin. Enfin, une dalle de béton signale la fosse d'érection F39.

5. Prospections géophysiques

5.1. Tomographies électrique et sismique

Dans le cadre d'un travail de fin de bachelier, Esteban Lambé, étudiant au Département de Géologie de l'Université de Namur, a procédé en janvier 2023 à une prospection géophysique dans le « Champ de la longue Pierre » (Fig. 2). Il était encadré par Vincent Hallet, Romain Deleu, Gaëtan Rochez et Théo Bouvart, géologues attachés à cette faculté.

L'intervention visait à repérer d'éventuelles anomalies associables à l'activité humaine (tels des monolithes enterrés) et de répondre à des questions géologiques relatives principalement à l'épaisseur des terrains superficiels, au niveau d'apparition du *bedrock* et à la localisation du Membre de Flohimont de la Formation de Fromelennes (Givetien). Le bilan de ces investigations sera développé en partenariat dans une prochaine publication.

5.2. Prospections géo-radar

Deux marchés de service, approuvés par Valérie De Bue, Ministre du Patrimoine, ont été délivrés pour l'acquisition d'une imagerie géo-radar à haute résolution ; ils ont été attribués par l'Agence wallonne du Patrimoine à la société *Sensar Consulting*.

La première campagne a touché en 2022 des parcelles situées au sud de la zone 1 ; la seconde s'est intéressée en 2023 à une bande de terrain au nord, dans l'axe de l'alignement principal des menhirs. La superficie étudiée s'élève à 4,4 ha (**Fig. 2**).

L'équipement radar qui a été utilisé est le GPR GSSI SIR-20 contrôlé par ordinateur avec un affichage des images en temps réel. Une antenne radar large bande avec une fréquence centrale de 400 MHz a été utilisée afin d'obtenir une imagerie à haute résolution sur plus de 2 m de profondeur. Les profils ont été enregistrés avec une densité spatiale de 100 scans par mètre, soit une mesure tous les centimètres.

La prospection de 2023 a détecté des « anomalies » d'origine naturelle vraisemblable, en particulier de type hydrogéologique. Parallèlement, de nombreuses réflexions structurées sont apparues et relèveraient de l'activité humaine. Grosso modo, celles-ci obéissent à des tracés linéaires, assimilables à des fossés, des chemins et des limites parcellaires, ou sont ponctuelles. Cette dernière catégorie de réflexions pourrait notamment s'expliquer par l'enfouissement de monolithes. La pertinence de la méthode a été validée en 2023 : une fouille dans la zone 2 (**Fig. 2**) a eu pour objectif de vérifier une de ces anomalies ponctuelles ; le résultat est la découverte d'un nouveau site mégalithique.

6. Conclusion

Voilà près de 5000 ans, entrecoupés de périodes d'oubli, que le « Champ mégalithique de Wéris » côtoie des générations d'hommes, depuis les bâtisseurs néolithiques jusqu'aux visiteurs actuels.

Le site, bien que classé et malgré son importance à l'échelle européenne, subit une érosion lancinante : de discrets éclats de poudingue sur les champs de cette partie de la Calestienne signalent l'arrachement de structures archéologiques enfouies. La protection accrue de ce patrimoine nécessite une conservation intégrée dont les enjeux sont multiples et avant tout d'ordre sociétaux : ils impliquent autant la culture que l'économie, autant les scientifiques, les enseignants, la population locale, première dépositaire, que les agriculteurs, les milieux de l'HoReCa, du tourisme et les responsables politiques. Mieux conserver demande un élargissement des connaissances.

Le programme de recherches entamé en 2018 participe à relever ce défi. Ses résultats s'avèrent d'ores et déjà fructueux. Ainsi, les fouilles pratiquées entre 2019 et 2023 au « Champ de la longue Pierre » ont révélé l'existence de huit menhirs supplémentaires (M31 à M38) dans la zone 1. Suivant une grille de critères d'identification, cinq correspondent à des menhirs certains de type B et deux à des menhirs probables de type B. Le huitième, également certain de type B, est un cas particulier puisqu'il s'agit d'un menhir disparu révélé uniquement par une fosse de fondation.

Les investigations combinées à des prospections géophysiques contribuent à se tourner vers de nouvelles problématiques et à définir la stratégie des interventions à venir. Ces pistes touchent autant les comportements des constructeurs néolithiques que celui des destructeurs du XVII^e siècle, à travers les vestiges qu'ils nous ont laissés et qui sont autant de traces techniques que d'indices culturels. Le cadre environnemental est une

autre clé de la compréhension de cet ensemble exceptionnel ; c'est pourquoi les données archéologiques sont croisées avec celles de la géologie et de la géomorphologie.

Grâce à la volonté de la Ville de Durbuy et celle des propriétaires du terrain, la famille Paquet, cinq menhirs mis au jour en 2019, auxquels s'ajoutent deux autres exhumés en 1984, ont été redressés en septembre 2023, sur base d'un argumentaire étayé. Cette restitution est d'autant plus importante qu'elle améliore notre perception de la monumentalité paysagère voulue par les Néolithiques.

Nous terminerons en saluant la mémoire de François Hubert (1936-2023) qui a quitté le monde du visible le 1^{er} juin dernier (Fig. 10). Référent en matière de Préhistoire au Service national des Fouilles (1963-1988) et Responsable de la Direction des Fouilles du Ministère de la Région wallonne (1992-1998), cet archéologue namurois est connu pour ses inventaires des collections d'artefacts préhistoriques des musées de Mons et de Nivelles, mais aussi, bien sûr, pour ses campagnes de fouilles de l'occupation mésolithique d'Hergenrath, de l'habitat du Groupe de Blicquy au « Fagnau » à Ellignies-Sainte-Anne, des minières néolithiques du « Camp-à-Cayaux » à Spiennes, des fortifications Michelsberg du « Pa d'la l'iau » à Petit-Spiennes et de « Boitsfort-Etangs » à Watermael-Boitsfort et ... de sites du « Champ mégalithique de Wéris »¹.



Fig. 10 – François Hubert visitant le chantier de fouille le 25 septembre 2019.
Photo C. Frébutte, © AWaP.

À propos de cet ensemble exceptionnel, F. Hubert pensait en 1984 qu'« il est certain que nous ne faisons qu'entrevoir la richesse mégalithique de la plaine de Wéris. » et d'ajouter « [...] espérer des découvertes dans un futur qu'il faut souhaiter rapproché » (Hubert, 1984 : 24). *Sit tibi terra levis*.

1. La liste complète des références bibliographiques de F. Hubert sera publiée dans le numéro 57 du *Bulletin de la Société royale belge d'Études géologiques et archéologiques 'Les Chercheurs de la Wallonie'*.

Remerciements

La réussite de l'intervention doit énormément au soutien inébranlable de Freddy Paquet et de sa famille, mais également au Bourgmestre de Durbuy, Philippe Bontemps, aux autres membres du Collège communal et au Directeur général de la Ville, Olivier Brisbois.

Nos remerciements s'adressent aussi :

- aux coéquipiers de l'équipe de fouille qui se sont succédé au fil des saisons, Thibaut Misson, Marion Hulin, Olivier Gailly, Barry et Baldé Mamadou, Joël Eloy, Sylvianne Lambermont, Donovan Legat, Jérémy Huaux et Heydan Rossini ;
- aux collègues de l'AWaP, Lambert Jannes, Fabrice Damoiseau et Denis Henrotay pour le soutien continu apporté au projet, Jean-Noël Anslin et Sylvain Bourgeois pour leurs précieuses assistances techniques, Olivier Collette pour la contribution pédologique, Sophie Challe et Marisa Pirson pour l'expertise en matière de céramique médiévale et des Temps modernes et Jérôme Oria pour l'indéfectible support administratif ;
- aux ardents défenseurs des mégalithes de Wéris, Jérôme Crépin, Pierre David, Philippe Lavandy, Anne et William Livermore, Eugène Thiernes et Benoît Wéry pour leur amitié ;
- à nos collaborateurs géologues, Sabine Blockmans, Romain Deleu, Geoffrey Houbrechts, Vincent Hallet et Gaëtan Rochez, et futur géologue, Esteban Lambé, pour leur implication scientifique et les prospections géo-physiques ;
- au personnel de la Maison des mégalithes, Timothée Fraiture, Aubrée Godefroy, Christelle Louis, Sindy Porini et Pierre Remy, pour la qualité de son accueil ;
- à l'équipe de la sprl Ninanne, Christian Lejeune, Damien Ninanne, Olivier Pahaux et John Pirotton pour leur professionnalisme lors de la restauration du site de la zone 1 ;
- à Sébastien Lambot de Sensar Consulting pour l'acquisition d'une imagerie géo-radar de référence ;
- à Kévin di Modica (Espace muséal d'Andenne) pour la numérisation patiente des vestiges.

Bibliographie

DANTHINE H., 1961. Un menhir découvert à Wéris en 1947. *Annales de l'Institut Archéologique du Luxembourg*, XCII : 29-35.

DAUFRESNE DE LA CHEVALERIE A., 1879. Les antiquités du village de Wéris (suite). *Revue catholique*, XXI : 502-511.

FRÉBUTTE C., TOUSSAINT M. & HUBERT F., 2000. Essai d'analyse des menhirs du champ mégalithique de Wéris (Durbuy). In : *8^e Journée d'Archéologie Luxembourgeoise. 25 et 26 Février 2000. Rochefort*, Ministère de la Région wallonne, DGATLP – Direction de Arlon, Service de l'Archéologie, [Namur] : 14-26.

HUBERT F., 1985. Recherches aux mégalithes de Wéris. *Archaeologia Belgica*, n.s., I (2) : 17-24.

HUBERT F., 1987. Les menhirs de l'allée couverte II de Wéris (comm. de Durbuy). *Archaeologia Belgica*, n.s., III (3) : 77-82.

HUBERT F., 2000. Les mégalithes de Wéris avec une boussole. In : *8^e Journée d'Archéologie Luxembourgeoise. 25 et 26 Février 2000. Rochefort*, Ministère de la Région wallonne, DGATLP – Direction de Arlon, Service de l'Archéologie, [Namur] : 5-13.

HUBERT F. & HUYSECOM É., 1982. L'ensemble mégalithique de Wéris. Fouilles anciennes et récentes. *Notae Praehistoricae*, 2 : 57-62.

HUBERT F. & HUBERT-MOYSON F., 2009. Les menhirs du « Champ Paquet ». In : Toussaint M., Frébutte C. & Hubert F. (dir.), *Le « champ mégalithique de Wéris ». Fouilles de 1979 à 2001. Volume 2. Résultats des campagnes archéologiques*, Études et Documents, Archéologie, 15, Namur : 160-177.

MICHEL J. & GOURLIN B., en collab. avec BLAISE É., CAULIEZ J., CHARVET A., ESCOURBIAC É., MAYCA J., MONTOLIN R., PIATSHECK C. & SENDRA B., 2016. Des dépôts mortuaires néolithiques atypiques sur le site de plein air de Bel-Air, à Sénas (Bouches-du-Rhône). In : Cauliez J., Sénépart I., Jallot L., de Labriffe P.-A., Gilabert C. & Gutherz X., avec la collab. de Hasler A. & Ard V. (dir.), *De la tombe au territoire & Actualité de la recherche. Actes des 11^e Rencontres Méridionales de Préhistoire Récente. Montpellier (34), 25-27 septembre 2014*, Archives d'Écologie Préhistorique, Toulouse : 501-509.

TOUSSAINT M. (dir.), 2003. *Le « champ mégalithique de Wéris ». Fouilles de 1979 à 2001. Volume 1. Contexte archéologique et géologique*. Études et Documents, Archéologie, 9, Namur : 448 p.

TOUSSAINT M., FRÉBUTTE C. & HUBERT F. (dir.), 2009. *Le « champ mégalithique de Wéris ». Fouilles de 1979 à 2001. Volume 2. Résultats des campagnes archéologiques.* Études et Documents, Série Archéologie, 15, Namur : 320 p.

TOUSSAINT M., PIRSON S., FRÉBUTTE C. & VALOTTEAU F., 2005. Critères d'identification des menhirs dans la préhistoire belgo-luxembourgeoise. *Bulletin de la Société préhistorique française*, 102 : 597-611.

Résumé

Les environs de Wéris (Durbuy, province de Luxembourg, Belgique) sont notamment réputés pour leurs constructions mégalithiques. Ces monuments érigés vers 3.000 ans avant notre ère ont bénéficié de deux programmes d'étude entre 1979 et 1987 et entre 1995 et 2001. Le troisième programme en cours de réalisation depuis 2018 a pour objectifs une amélioration des connaissances scientifiques, des préoccupations patrimoniales de conservation et des perspectives de mise en valeur à des fins de pédagogie et d'offre touristique.

Intégrant une nouvelle approche du contexte géologique local et des prospections géophysiques, les recherches actuelles se sont concentrées au lieu-dit « Champ de la longue Pierre ». Une première campagne de fouilles en 2019 y a découvert sept menhirs enterrés dans des fosses ; l'emplacement du dressement néolithique de cinq d'entre eux a pu être déterminé. L'extrémité septentrionale du décapage a livré une grande fosse de fondation de menhir ; ce dernier a malheureusement disparu. Dans la zone méridionale de la fouille ont été dégagées les traces d'une fouille faite en 1984 et qui y avait exhumé deux menhirs. Les vestiges induisent l'existence de 10 menhirs minimum alignés sur une longueur de 29 m et suivant un axe sud-sud-ouest/nord-nord-est. La destruction du site se serait déroulée durant le XVII^e siècle. Les arguments archéologiques ont validé le redressement de sept menhirs en septembre 2023. Les autres pierres ont été couchées sur le sol en respectant leur position de dépôt dans les fosses de condamnation mais en modifiant l'altimétrie de leur niveau de pose.

Mots-clés : Wéris « Champ de la longue Pierre » (Durbuy, Prov. de Luxembourg, BE), Néolithique, mégalithisme, alignement de menhirs, allées couvertes, fosses d'érection, fosses de condamnation, Famenne, Caestienne, Wéris, « Champ de la longue Pierre », géologie, poudingue, prospections géo-physiques, restauration.

Abstract

The surroundings of Wéris (Durbuy, Prov. of Luxembourg, Belgium) are well known for their megalithic structures. These monuments, created around 3000 BC, benefited from two study programs between 1979 and 1987 and between 1995 and 2001. The third program, underway since 2018, aims to improve scientific knowledge, heritage conservation concerns and development prospects for educational and tourism purposes.

Incorporating a new approach to the local geological context and geophysical prospecting, current research has focused on the « Champ de la longue Pierre ». The first dig in 2019 uncovered seven menhirs buried in pits; the original erection place of five of them was determined. The northern part of the survey area revealed a large menhir foundation pit; the monolith associated with this structure has unfortunately disappeared. In the southern part, traces have located a dig carried out in 1984 which led to the discovery of two menhirs. The remains suggest the existence of at least 10 menhirs aligned over a length of 29 m and following a south-south-west/north-north-east axis. The site was destroyed during the 17th century. Archaeological arguments validated the straightening of seven menhirs in September 2023. The other stones were laid on the ground after backfill of the site, respecting the position in which they were deposited in the destruction pits, but modifying the altimetry of the level at which they were laid.

Keywords: Wéris "Champ de la longue Pierre" (Durbuy, prov. of Luxembourg, BE), Neolithic, megalithism, standing stones rows, allées couvertes, erection pits, destruction pits, Famenne, Caestienne, geology, puddingstone, geophysical surveys, restoration campaign.

Christian FRÉBUTTE
Service public de Wallonie
Agence wallonne du Patrimoine
Direction opérationnelle de la zone Centre
23, Route merveilleuse
BE-5000 Namur
christian.frebutte@awap.be

Julien DENAYER
Service public de Wallonie
Service géologique de Wallonie
15, avenue Prince de Liège
BE-5100 Jambes (Namur)
julien.denayer@spw.wallonie.be

Jean-Marc MARION
Service public de Wallonie
Service géologique de Wallonie
15, avenue Prince de Liège
BE-5100 Jambes (Namur)
jeanmarc.marion@spw.wallonie.be